



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## annuités liquidables

Question écrite n° 100520

### Texte de la question

Mme Christine Boutin interroge M. le ministre délégué aux anciens combattants à propos du rapport de l'inspecteur général Gal, resté sous silence pendant presque douze mois. Elle lui demande quelles sont les raisons pour que ce rapport sur l'attribution des bonifications de campagne au titre de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie ait mis autant de temps avant d'être transmis au Conseil d'État, contrairement à ce qui a été répondu, par les services du ministère, aux parlementaires et aux associations d'anciens combattants depuis de nombreux mois.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre délégué aux anciens combattants sur la réflexion en cours concernant l'éventuelle attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord fonctionnaires et assimilés. Il évoque notamment les délais de transmission du rapport de M. Gal vers le Conseil d'État. Le ministre rappelle que c'est à sa demande que M. Christian Gal, inspecteur général des affaires sociales, a réalisé une étude sur ce sujet. Ses travaux ont permis d'entendre l'ensemble des parties concernées et d'actualiser les données disponibles sur cette question complexe. Avant de communiquer ce rapport, il est apparu nécessaire de disposer d'un éclairage juridique complémentaire sur plusieurs de ses aspects. C'est pourquoi le ministre a indiqué que le Gouvernement saisissait pour avis le Conseil d'État. Cette transmission, effectivement différée pour des raisons de procédure, vient d'aboutir. Le Conseil d'État a été saisi le 30 mai 2006 par le secrétaire général du Gouvernement. Le ministre délégué aux anciens combattants ne manquera pas d'informer la représentation parlementaire et les associations lorsque l'ensemble des éléments nécessaires lui auront été remis sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Boutin](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100520

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 2006, page 7691

**Réponse publiée le :** 5 septembre 2006, page 9313